

Le Mot du Maire



Nous travaillons sans cesse afin que Maurs reste une cité attractive, ouverte et dynamique. L'équipe municipale a cette volonté et c'est sans doute ce qui caractérise actuellement la vie de notre ville.

Je remercie les maursoises et les maursois pour leur bienveillance face aux désagréments qu'engendrent les travaux importants, comme en ce moment, la réfection de la rue du Coustalou, puis dans la continuité, les travaux de la rue du Dr Clauzet.

Nous procèderons au cas par cas, au remplacement de quelques arbres vétustes et malades sur le tour de ville, tout en veillant à leur positionnement dans le respect du stationnement et des commerces.

Je souhaite une bonne saison à tous, et notamment aux commerçants nouvellement installés, nombreux cette année.

Bien à vous.

Christian ROUZIERES,
Maire de Maurs.

PRESENTATION DES VŒUX 2013

Rétrospective en images de l'année 2012 et présentation des projets à venir



Le samedi 19 Janvier, les maursois étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation du Maire et de la municipalité, afin d'assister à la présentation des vœux, à l'Espace Pierre Cabrespine.

Comme l'an passé, un diaporama est venu illustrer les réalisations de l'année 2012. Suite à cette présentation, le Maire, Christian Rouzières a mis l'accent sur les efforts soutenus de la commune afin d'obtenir les subventions nécessaires à la réalisation des projets.

Il a insisté sur les événements marquants de l'année écoulée. De nombreux travaux de voirie ont été réalisés en ville et avenue du Stade ; le Plan Local d'Urbanisme est désormais en vigueur sur le territoire communal.

Ont également été mis en avant : la qualité du programme d'animations estivales, la fréquentation en hausse au Camping Municipal, le fleurissement de la ville, le renouvellement du Conseil Jeunes, la mise en place d'une politique de désherbage respectueuse de l'environnement, l'installation de toilettes sèches...

Le Maire a achevé son discours par la présentation des projets à venir : un nouveau lotissement à l'étude, la réfection du Pont du Vallon, l'aménagement de la Grange du Truel, la recherche d'alternatives à la pénurie d'eau récurrente.

La présentation des vœux a également été l'occasion pour le Maire, de rencontrer les nouveaux arrivants et de leur remettre le Livret d'Accueil de la Ville.

LA RUE DU COUSTALOU EN CHANTIER

Les travaux de réseaux sont achevés



Comme annoncé fin 2012, les travaux de réhabilitation des réseaux viennent de s'achever dans la rue du Coustalou.

Cette première tranche de travaux a été confiée à l'entreprise Matière. Elle comprend le remplacement des anciens branchements en plomb, la mise en séparatif du réseau d'assainissement (eaux pluviales, eaux usées) et l'enfouissement de certains réseaux secs (éclairage public, sonorisation). L'étroitesse de la rue du Coustalou, a rendu plus complexe la réalisation des travaux et a conditionné l'état d'avancement du chantier.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à la Direction Départementale des Territoires pour le suivi des travaux de réseau, la commune de Maurs agissant en tant que Maître d'ouvrage de l'opération.

Les travaux de surfacage de la rue du Coustalou vont débuter. Ils ont été confiés aux entreprises Colas - BJM Construction. Leur suivi sera assuré par le Cabinet d'Architectes Bony-Thiery.

La deuxième tranche des travaux se poursuit actuellement par la réfection des réseaux de la rue du Docteur Clauzet (ancienne rue de la Mairie), puis s'achèvera par les travaux d'aménagement de voirie.

Ces deux rues nouvellement pavées viendront achever les travaux de valorisation du centre ancien déjà engagés depuis plusieurs années.

FINANCEMENT

OPERATION TOTALE (Réseaux / Surfacage des 2 rues).

DEPENSES PREVISIONNELLES HT

- 365 000€ HT
(dont 33 000€ HT de travaux sous Maîtrise d'ouvrage du SIVU Maurs - St-Etienne de Maurs)

RECETTES PREVISIONNELLES

- ETAT (DETR 2011) **54 717€**
- Conseil Général du Cantal (FEC 2012) **6 000€**
- ETAT (Réserve Parlementaire Sénateur Jarlier) **15 000€** accordés pour la 1ere tranche –rue du Coustalou
- Un autre financement a été sollicité auprès du Député Calmette, pour la 2ème Tranche - Rue du Dr Clauzet.
- **AUTOFINANCEMENT/EMPRUNT** (commune et SIVU)

TOUR DE VILLE

Remplacement des marronniers malades

Les marronniers malades du Tour de Ville sont progressivement remplacés. C'est l'occasion de repenser leur implantation, en tenant compte des contraintes de circulation piétonne et automobile, des places de stationnement et de l'éclairage public.

Les arbres malades sont remplacés par des variétés moins envahissantes et plus résistantes, sur les portions où les trottoirs sont étroits et où ils devenaient gênants pour les habitations.

Pour faire son choix, la commune va avoir recours aux conseils d'un paysagiste, afin que les nouvelles essences choisies s'harmonisent au mieux avec les marronniers chers aux maursois.



Profitant de l'achèvement des travaux de réseaux réalisés à proximité de la Grande Fontaine, les services techniques communaux ont procédé à l'abattage de cinq marronniers malades et à la plantation de trois nouveaux marronniers sans fruits.

REALISATIONS ET PROJETS A VENIR

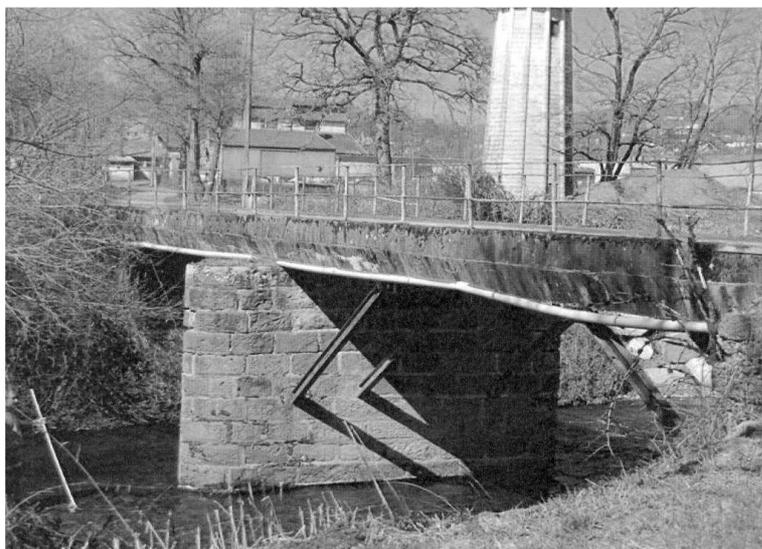
● Élargissement du Pont du Vallon, un projet difficile à mettre en oeuvre

Le Conseil Municipal a relancé le projet d'élargissement du "Pont du Vallon" et sa réalisation sera effective cette année.

Ce dossier a pris du retard du fait des contraintes liées à l'implantation de l'ouvrage sur le lit de la Rance. Les périodes de réalisation des travaux sont restreintes : ils ne peuvent être mis en œuvre qu'entre début avril et fin octobre, en dehors de la période de reproduction des salmonidés.

Un rapport a été émis par le Centre d'Études Techniques (CETE) de Lyon, concernant la faisabilité du projet. La procédure de consultation des Maîtres d'œuvre a été lancée en collaboration avec la DDT afin de pouvoir coordonner les travaux à venir, qui s'avèrent techniquement complexes.

Ce projet d'élargissement demeure cependant une nécessité compte tenu du trafic régulier des poids lourds et engins agricoles.



● Réhabilitation de la Grange du Truel en un « Espace Socio-Culturel »

Le projet de réhabilitation de la Grange du Truel a pour objectif premier de proposer un nouvel espace plus adapté aux activités de certaines associations maursoises.

Cet « Espace Socio-Culturel » sera destiné prioritairement au Club des Aînés et pourra être partagé avec d'autres associations. En effet, actuellement les activités de certaines associations se déroulent dans des locaux inadaptés. Cette réhabilitation permettra également d'intégrer les nouvelles normes en matière d'économie d'énergie et d'accessibilité.

Ce projet important est déjà engagé. Il a fait l'objet de différentes esquisses, avant le choix final de l'architecte.



Le coût de la réhabilitation est estimé à 337 000 € HT
Divers financements ont été sollicités

CCAS - PLAN ALERTE SOLIDARITE

Une action solidaire et fédératrice sur la commune de Maurs

Le 28 Mars 2013, Julie, Edith et Abel trois élèves de terminale baccalauréat professionnel du Lycée Saint-Joseph ont remis officiellement au Maire de Maurs le plan « **Alerte Solidarité** ». Cette action professionnelle, tuteurée par le CCAS et la Commune de Maurs, a été suivie par Mesdames Vaissière, Teulet, Testa et Delort, professeurs et élèves, depuis la rentrée scolaire de Septembre 2012.

Cette manifestation s'est déroulée à la mairie de Maurs en présence de Mademoiselle Biscarat, Assistante Sociale à la Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cantal (DDCSPP).

Étaient également présents : les élus, les membres du CCAS, la Présidente et la Directrice du lycée St Joseph et les partenaires de l'action. Il s'agit de la gendarmerie, des pharmaciens, d'un cabinet d'infirmiers, de la maison de retraite et des associations : ASeD, ADMR, Secours Catholique, Club des aînés, Don du sang.

Une obligation réglementaire

La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et handicapées, rend obligatoire dans chaque commune, la **tenue d'un registre nominatif** des personnes susceptibles d'être aidées en période de canicule. Avec le plan «Alerte Solidarité», la commune de Maurs veut aller au-delà des obligations légales. Il sera déclenché en cas de canicule mais aussi de grand froid.

Les personnes souhaitant être inscrites sur le registre nominatif devront impérativement donner leur accord et répondre au courrier qui va leur être adressé.



La prise en charge éventuelle varie selon le degré d'isolement, d'autonomie de la personne, mais aussi de la situation météorologique. Il peut s'agir d'une simple visite, d'une aide (pour les déplacements, les commissions) voire d'une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Des plaquettes d'information sur les conduites à tenir en cas de grand froid et de canicule ont été réalisées par les trois lycéens et visés par la DDCSPP. Elles seront éditées par le CCAS et mises à la disposition du public.

En milieu rural lorsqu'il fait très froid ou très chaud on pense à ses voisins âgés et seuls ; mais cette aide se fait au cas par cas. « Alerte Solidarité » permettra de recenser les personnes fragiles et leurs besoins en essayant de n'oublier personne.

UN CONSEIL JEUNES NOUVELLE VERSION

Les élections du Conseil Jeunes ont eu lieu en Février 2012. Le temps passe vite! A ce jour les Conseillers ont déjà effectué presque la moitié de leur mandat.



Le Conseil Jeunes au Complet



Les conseillers jeunes en plein travail encadrés par Marine DELPON, nouvelle coordonnatrice Socio-culturelle

Le nouveau Conseil a adopté un mode de fonctionnement différent de celui de son prédécesseur. Il se réunit approximativement une fois par mois et ne fonctionne plus en commissions mais par groupes de projets.

Les Conseillers Jeunes ont cette année une multitude de propositions sur des thèmes variés.

Voici les projets qu'ils ont retenus :

- installation de ranges-vélos dans les établissements scolaires de la ville
- installation de poubelles-cendriers devant les établissements scolaires de la ville
- journée environnement autour du nettoyage de la Rance
- organisation d'une journée de collecte de jouets au profit d'associations caritatives locales : mercredi 24 avril à l'Espace Pierre Cabrespine.
- Identification des lampadaires communaux défectueux.

28^{ème} EDITION DE LA FOIRE AU MATERIEL AGRICOLE

**DIMANCHE 14 AVRIL 2013
à MAURS**

Maurus
la jolie

**28^e Foire
au Matériel
Agricole**

**10^e Rendez-vous TRIPOUX
Stand de producteurs locaux
Présentation Avicole
Plants et fleurs**

Le matériel agricole sera une nouvelle fois au rendez-vous !

Chaque année les organisateurs renouvellent le contenu de la foire. Cette année l'accent sera mis sur les plants et fleurs avec une présence plus importante de maraîchers et horticulteurs.

Parallèlement, la foire conserve sa vocation première. Le matériel agricole sera en effet encore une fois à l'honneur, lors de cette 28^e édition. Cet événement marquant du printemps est l'occasion pour chacun, passionné ou simple curieux de découvrir les dernières innovations en la matière, de négocier l'achat de matériel neuf ou d'occasion...La visite se poursuit par la découverte de la **motoculture de plaisance, des véhicules de tourisme...**

La foire accueillera également la traditionnelle présentation avicole, des stands de producteurs locaux. Pour encore plus de convivialité, les cafetiers et restaurateurs vous proposeront toute la journée le **10^{ème} « Rendez-vous Tripoux »**.

Renseignements : Service Animation de la mairie de Mours au 04.71.49.00.32 et www.ville-mours.fr

JARDINS FAMILIAUX

Avec le retour des beaux jours, les Jardins Familiaux sont d'actualité. Les jardiniers du Truel se sont réunis le 2 mars et ont exprimé leur satisfaction.

Il reste un terrain disponible. Les personnes intéressées sont invitées à venir s'inscrire en mairie.

ANIMATIONS

Le dépliant programme des animations municipales et associatives de l'été est en cours de réalisation. Il sera disponible sur demande, dans le courant du mois de juin.

Il sera adressé à chaque foyer maursois avec le bulletin municipal d'informations du mois de juillet 2013.

REPLISSAGE DES PISCINES

Afin de permettre à tous les administrés possédant une piscine de la remplir avant la saison d'été, la commune souhaite étaler les remplissages suivant un calendrier prédéfini.

Cette méthode a déjà été mise en œuvre avec succès. La commune remercie les administrés concernés, qui ont fait preuve de civisme.

Afin de renouveler cette opération en 2013, les nouveaux propriétaires de piscines, sont invités à venir se déclarer en mairie dans les meilleurs délais.

Rens. 04 71 49 00 32

LA TRANSHUMANCE

« Un grand troupeau de moutons passera dans les rues de Maurs ». La Transhumance se déroulera du 1er au 16 juin 2013. Le troupeau partira d'Espeidailac le 1er juin et arrivera au Lioran le 16 Juin. Il sera de passage à Maurs le 5 Juin.

REUNIONS DE QUARTIER

La prochaine réunion de quartier concernera en centre ville, le secteur situé entre l'avenue de Bagnac et l'avenue de la Gare.

Elle se déroulera **le samedi 27 avril 2013 à 10h00** au local de pétanque, à la Gare.

Centre Communal d'Action Sociale CCAS

Seniors en Vacances-Troisième Voyage en prévision

Le séjour « Seniors en vacances » organisé par le CCAS en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances connaît un succès grandissant auprès des maursois.

Cette année 31 personnes se sont inscrites pour le nouveau séjour. Celui-ci est prévu à MESCHERS en Vendée du 31 août au 07 septembre. 2013.

Renseignements au 04 71 49 00 32

LES AMBASSADEURS DU TRI

Les Ambassadeurs Prévention déchets/tri se rendront à votre domicile à compter du 15 avril 2013, avec pour objectif d'expliquer qu'il faut ensemble réduire nos déchets.

Une plaquette éditée par le Syndicat mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE) distribuée avec le Mairie Info, explique le but et le déroulement de cette opération.